SPV
Grandes Cultures

DLP09-4-98001285

Champagne-Ardenne

Bulletin n°392 du 08/04/98 : 2 pages

d'après les observations du 06/04/1998

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

DRAF - Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, esplanade Roland Garros - BP 234 - 51686 REIMS CEDEX 2
Tél. 03 26 77 36 40 - Fax 03 26 77 36 74

TARIF COURRIER 400 F - FAX 440 F - PAGE 1

Agrométéo

Les pluies et le vent sont particulièrement défavorables aux insectes. Notre tour à succion à Lavannes est de nouveau en fonctionnement depuis mi-mars. Aucune capture significative n'a été enregistrée jusqu'à ce jour.

Colza

Stade : boutons floraux fermés à début floraison.

Ravageurs

Les captures de **méligèthes** ont chuté depuis le 1er avril. Malgré le temps défavorable à l'observation, les méligèthes sont visibles sur les boutons encore fermés dans les témoins mais ils sont généralement peu nombreux. Dans les parcelles traitées, les taux d'infestation sont très faibles. De nouveaux **charançons des siliques** ont été capturés.

■ *Un traitement contre les méligèthes est justifié uniquement si après le retour du beau temps le seuil d'au moins 2-3 insectes par inflorescence au stade boutons séparés est atteint et en absence de fleurs ouvertes. Il est trop tôt pour traitez les charançons des siliques. Dès les premières fleurs, les cuvettes jaunes peuvent être retirées.*

Maladies

Les maladies n'ont pas évolué.

■ *Attendez la chute des pétales pour envisager un fongicide.*

Blé

Stade : épi 0.5 cm à 2 noeuds.

Maladies

Dans les parcelles proches de 1 noeud, les symptômes de **piétin verse** ont régressé suite au dessèchement des gaines extérieures et en l'absence d'extériorisation importante de la maladie depuis le 1er avril d'après le modèle TOP. Dans les parcelles proches du stade 2 noeuds, une légère augmentation est notable. Le risque climatique a rattrapé son retard par rapport à 1997 avec l'apparition d'une nouvelle contamination secondaire. L'**oïdium** a faiblement progressé. Les repiquages sont faibles. La **septoriose** n'a pas ou peu évolué au champ. D'après le modèle PRESEPT, le risque climatique augmente avec une vague de contaminations depuis le retour de la pluie.

■ *Les parcelles arrivant au stade 1 à 2 noeuds doivent être traitées contre le piétin verse si au moins 20% des pieds sont touchés. La situation est plus confuse dans les parcelles à attaque modérée (10-20% des pieds touchés) compte tenu de la régression des symptômes d'une part et de l'arrivée de nouvelles contaminations d'autre part. En l'absence de piétin verse, traitez l'oïdium en cas de forte attaque. Il est trop tôt pour traiter spécifiquement la septoriose avec des triazoles.*

Orge d'hiver

Stade : 1 à 2 noeuds.

Maladies

L'**helminthosporiose** progresse faiblement et seulement sur quelques parcelles (**08**-Rethel **51**-La Cheppe). L'**oïdium** continue d'augmenter. La **rhynchosporiose** reste rare et la **rouille** n'évolue pas.

■ *Dans les parcelles au stade 1 à 2 noeuds et touchées par l'helminthosporise traitez dès que possible.*

Orge de printemps

Stade : 3-4 feuilles à début tallage.

Maladies

Le feuillage est sain.

■ *Aucun traitement pour le moment.*

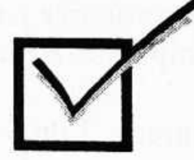
Pois

Stade : levée à 3 feuilles.

Ravageurs

Dans les parcelles tardives (levée), les **thrips** sont peu fréquents. Généralement, les morsures de **sitones** sont rares.

■ *Dans les parcelles tardives non traitées au Promet CS, traitez contre les thrips si au moins 1 thrips par pied est observé et avant la sortie de la première feuille. Dès le retour du beau temps, surveillez les sitones et traitez si au moins 5 morsures en moyenne par pied sont visibles sur la première feuille sortie (feuille du bas).*



Prochain bulletin prévu le 15 avril.



Colza : surveillez les méligèthes dès le retour du beau temps. Retirez les cuvettes jaunes dès les premières fleurs.

Blé : traitez le piétin-verse dès 20% de pieds touchés à 1 noeud et l'oïdium s'il est actif.

Orge d'hiver : traitez en présence d'helminthosporiose

Pois : surveillez les sitones dès le retour du beau temps.

C'était un poisson d'avril !

Protégeons l'environnement

Vous l'aurez sans doute compris, en protégeant l'environnement, c'est la faune aquatique et notamment piscicole que le SRPV voulait préserver. A l'image de la sardine folle de France 2, le SRPV a tenu à maintenir sa tradition de poisson d'avril et il sera bien entendu toujours possible de recourir à la phytopharmacie pour protéger vos cultures en 1998, en Champagne Ardenne comme ailleurs.

De cette plaisanterie d'un jour, qui espérons-le ne vous laissera pas d'arête en travers de la gorge, gardez tout de même le souci d'employer les produits phytosanitaires avec raison(nement) et précaution ... Certains techniciens de la prescription, ne voyant plus d'autres préoccupations se voyaient pourtant déjà en vacances ..., on ne saura jamais si les photos des agents de la PV auraient servi d'épouvantails efficaces, et la fameuse solution de B2M (binette à 2 mains) restera encore au musée des utopies !

Complément sur les herbicides maïs ...

Herbicides à base d'atrazine et de simazine retirés du marché en 1997

Dans notre dernier bulletin n°391 du 1er avril, nous vous communiquions sous forme de tableau les herbicides maïs à base d'atrazine et de simazine retirés du marché en 1997. Quelques précisions doivent être apportées quant aux dates énoncées (dates d'interdiction de vente et d'utilisation). En effet, la mise en application des décisions prises aux Comités d'Homologation ont retardé les dates de retraits des Autorisations de Mise sur le Marché (A.M.M.) pour les préparations à base d'atrazine et de simazine.

Retenons que les décisions de retrait de ces produits ont été individuellement notifiées auprès des sociétés concernées. Dans la plupart des cas, la date officielle de notification était le 1er décembre 1997. A compter de cette date, des délais ont été autorisés pour l'écoulement des stocks :

- délai de 6 mois pour le détenteur de l'A.M.M.,
- au delà de 6 mois accordés au détenteur de l'A.M.M., s'ajoute un délai de 6 mois pour le distributeur et l'utilisateur final.

Application d'hormones à proximité du vignoble

Les traitements herbicides à base d'hormones sont susceptibles d'être phytotoxiques pour la vigne dès que celle-ci arrive au débourrement (stade "pointe verte"). Nous rappelons que l'utilisateur est tenu responsable de tout dégât consécutif à l'entraînement de ces herbicides vers une vigne entrée en végétation active. Ainsi, dès le débourrement, nous recommandons de cesser les applications d'hormones à proximité du vignoble.

Préservez les abeilles, abandonnez les mélanges fongicides-pyréthrinoïdes

Sur les colza en fleurs, les associations fongicides et insecticides pyréthrinoïdes rarement justifiées, sont agressives sur les abeilles surtout aux heures les plus chaudes de butinage. Le traitement contre le charançon des siliques au seuil de 1 charançon pour 2 plantes est à réaliser le plus souvent après le traitement fongicide à la floraison contre le sclérotinia et/ou la cylindrosporiose et/ou le pseudocercosporella.

SPV